

Résultat des élections communautaires

Election du Président

Vendredi 10 juillet 2020

Espace Jean Racine Saint Rémy lès Chevreuse

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne)	35
c. Nombre de suffrages blancs (Loi 2014-172 du 21 fév. 2014 - art 2)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Loi 2014-172 du 21 fév. 2014 - art 2)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	34
f. Majorité absolue 1	18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M Dominique BAVOIL	17	Dix sept suffrages obtenus
Mme Anne GRIGNON	17	Dix sept suffrages obtenus

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne)	35
c. Nombre de suffrages blancs (Loi 2014-172 du 21 fév. 2014 - art 2)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Loi 2014-172 du 21 fév. 2014 - art 2)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]	34
f. Majorité absolue	18

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M Dominique BAVOIL	16	Seize suffrages obtenus
Mme Anne GRIGNON	18	Dix-huit suffrages obtenus

Proclamation de l'élection du président

Madame Anne GRIGNON a été proclamé présidente et a été immédiatement installée.

¹ La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.